

La Roche-sur-Yon, le vendredi 3 février 2023

Direction des Affaires juridiques, Assemblées
Service assemblées Courrier

Hôtel de Ville et d'agglomération

Place du Théâtre - BP 829

85021 La Roche-sur-yon

Tél 02 51 05 57 79

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 2 FÉVRIER 2023

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

1 CRÉATION D'UN POSTE DE 17ÈME ADJOINT AU MAIRE

Rapporteur : Monsieur Luc Bouard

Il est proposé au Conseil d'approuver la création d'un poste de 17ème adjoint au Maire.

QUESTION ADOPTÉE PAR,

35 voix POUR

10 voix CONTRE : Monsieur Guy Batiot, Monsieur Stéphane Ibarra, Monsieur David Sallé, Madame Florence Lemaire, Madame Claire Mauriat, Madame Myriam Desprès, Madame Aurélie Vieilledent, Monsieur Nicolas Hélary, Monsieur Romain Bossis, Madame Martine Chantecaille.

2 ÉLECTION DU 17ÈME ADJOINT

Rapporteur : Monsieur Luc Bouard

Il est proposé au Conseil de procéder à l'élection du 17ème adjoint au Maire.

Madame Danielle MARTIN est élue par 35 voix.

3 ORGANISATION ET COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Rapporteur : Monsieur Luc Bouard

Il est proposé au Conseil d'approuver la réorganisation des commissions municipales et d'approuver leur composition.

QUESTION ADOPTEE PAR,

35 voix POUR

10 voix CONTRE : Monsieur Guy Batiot, Monsieur Stéphane Ibarra, Monsieur David Sallé, Madame Florence Lemaire, Madame Claire Mauriat, Madame Myriam Desprès, Madame Aurélie Vieilledent, Monsieur Nicolas Hélyary, Monsieur Romain Bossis, Madame Martine Chantecaille.

4 RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL - MODIFICATIONS

Rapporteur : Monsieur Luc Bouard

La modification de la composition des commissions municipales nécessite de modifier la délibération du Conseil municipal du 30 mars 2021 relative la modification du règlement intérieur.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

5 DÉSIGNATION DES ÉLUS DANS DIFFÉRENTS ORGANISMES

Rapporteur : Monsieur Luc Bouard

Il est proposé au Conseil de procéder à la désignation de ses membres dans les différents organismes où elle est représentée.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

6 DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL AU SEIN DE LA SAEML ORYON

Rapporteur : Monsieur Luc Bouard

Il est proposé au Conseil de désigner ses représentants au sein de la SAEML ORYON.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

7 INDEMNITÉS ALLOUÉES AUX ÉLUS MUNICIPAUX DANS LE RESPECT DE L'ENVELOPPE INDEMNITAIRE GLOBALE SANS MAJORATION

Rapporteur : Madame Sylvie Durand

Il est proposé au Conseil de fixer le montant des indemnités versées aux élus.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

8 APPLICATION DES MAJORATIONS AUX INDEMNITÉS ALLOUÉES AUX ÉLUS MUNICIPAUX

Rapporteur : Madame Sylvie Durand

Il est proposé au conseil d'appliquer les majorations d'indemnités de fonction des élus municipaux régies par l'article L 2123-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.).

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

9 DÉLÉGATION D'ATTRIBUTIONS AU MAIRE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L2122.22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Rapporteur : Monsieur Luc Bouard

Le conseil est appelé à déterminer le périmètre des délégations accordées au Maire en application de l'article L2122.22 du CGCT.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

10 DEMANDES DE SUBVENTIONS AU TITRE DE LA DSIL 2023

Rapporteur : Madame Sylvie Durand

Pour la campagne DSIL et DETR 2023, des subventions peuvent être sollicitées auprès de l'Etat pour les projets suivants:

- Extension du centre municipal de santé (240 000 €)
- Requalification du quartier de la Garenne (540 000 €)
- Nouvel Hôtel de Ville et d'Agglomération (1 000 000 €)

Il est proposé au Conseil d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions afférentes.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

11 DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RÉNOVATION DE L'EGLISE SAINT-LOUIS (PHASE 3 - CHOEUR ET CHAPELLES)

Rapporteur : Madame Sylvie Durand

Initié en 2016, les travaux de restauration de l'Eglise Saint-Louis sont établis en 4 phases :

1. Réfection de la sacristie
2. Rénovation des couvertures, reprise des ouvertures, restauration des beffrois, escaliers et cloches, et remplacement du chauffage
3. Restauration du chœur et des chapelles latérales

4. Restauration extérieure

Pour cette 3ème phase de travaux, il est proposé au Conseil d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter 2 subventions auprès de l'Etat et de la Région Pays de la Loire.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

12 RESTRUCTURATION ET EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE MONTJOIE - ATTRIBUTION DES MARCHÉS DE TRAVAUX

Rapporteur : Madame Sylvie Durand

La ville de La Roche-sur-Yon a entrepris la restructuration et extension du GS Montjoie. Pour ce faire un maître d'œuvre externe a été choisi. Il s'agit du cabinet Joyau. Il est proposé au Conseil d'approuver l'attribution des marchés de travaux.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

13 CONVENTION ENTRE LA VILLE DE LA ROCHE-SUR-YON ET LE COMITÉ DES OEUVRES SOCIALES ET LOISIRS (COSeL)

Rapporteur : Madame Sylvie Durand

Depuis plusieurs années déjà, un partenariat fort a été mis en place avec le Comité des œuvres sociales et loisirs (COSeL), une association gérée directement par les représentants du personnel de la collectivité dont l'objectif est de développer pour l'ensemble des agents une action sociale de proximité. La convention annexée à la présente délibération vise à préciser l'ensemble des moyens (financiers, humains et matériels) mis à disposition par la collectivité afin d'assurer le fonctionnement du COSeL. Il est proposé au Conseil municipal d'en approuver les termes.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

14 FOURNITURE DE PRODUITS APPERTISÉS ET DE PRODUITS D'ÉPICERIE CONVENTIONNELS OU ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE - CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES

Rapporteur : Madame Sylvie Durand

Il est proposé au Conseil d'approuver la constitution d'un groupement de commandes pour la fourniture de produits appertisés et de produits d'épicerie conventionnels ou issus de l'agriculture biologique pour le Centre Municipal de Restauration et le CCAS de la ville de La Roche-sur-Yon.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

15 MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX, FOURNITURES OU SERVICES - AUTORISATION DE SIGNATURE D'AVENANTS

Rapporteur : Madame Sylvie Durand

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser la signature des avenants suivants :

- Aménagement des espaces publics du quartier des Halles. Avenant n° 7
- Souscription de différents contrats d'assurance. Avenants aux lots 1 et 3.
- Divers travaux d'aménagement d'espaces publics. Avenants aux lots 1 et 3
- Convention de co-maîtrise d'ouvrage à l'aménagement des espaces publics de l'Ilot de la Poste - Avenant n° 1

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

16 SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE ORYON - MODIFICATION DU CAPITAL SOCIAL

Rapporteur : Madame Sylvie Durand

Il est proposé au conseil d'approuver la modification des articles 6 et 7 des statuts de la SEM ORYON relatif au capital social suite à l'augmentation de capital par incorporation des réserves et en nature. et d'autoriser son représentant à l'assemblée générale extraordinaire de la SEM à voter en faveur des résolutions concrétisant ces augmentations de capital et ces modifications statutaires.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Ne prennent pas part au vote : Monsieur Luc Bouard, Madame Anne Aubin-Sicard, Monsieur Malik Abdallah, Monsieur Bernard Quenault, Madame Frédérique Pépin, Madame Françoise Raynaud, Monsieur Jean-Pierre Leloup.

17 AUTORISATION DES ADMINISTRATEURS A APPROUVER L'ENTRÉE D'ORYON AU CAPITAL DE LA SAS ATINÉA

Rapporteur : Madame Sylvie Durand

Dans le cadre du projet de reconversion du site Michelin, il a été décidé mettre en place une filière d'excellence autour des énergies nouvelles et des mobilités innovantes. La création de la SAS Atinéa par les actionnaires Michelin, Oryon, banque des territoires, marque la concrétisation de ce projet structurant pour le territoire. Conformément à la loi du 21 février 2022, il est nécessaire d'autoriser les élus administrateurs d'Oryon à voter l'entrée au capital d'Oryon à la SAS Atinéa

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Ne prennent pas part au vote : Monsieur Luc Bouard, Madame Anne Aubin-Sicard, Monsieur Malik Abdallah, Monsieur Bernard Quenault, Madame Frédérique Pépin, Madame Françoise Raynaud, Monsieur Jean-Pierre Leloup.

18 ÉTUDE DES DÉPLACEMENTS VILLE DE LA ROCHE-SUR-YON - ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE - CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES

Rapporteur : Monsieur Malik Abdallah

En vue de la réalisation de prestations d'études avec pour objectif la détermination d'une politique de déplacement sur

le territoire de La Roche-sur-Yon, il est proposé au Conseil d'approuver la constitution d'un groupement de commandes afin d'optimiser les frais afférents à la procédure de marché public ainsi que les tarifs proposés pour effectuer les prestations suivantes :

- la réalisation de diagnostics circulatoires (voiture, marchandises, transports en commun) sur différentes zones de la ville et d'apporter des solutions aux problématiques relevées.

- la modélisation du trafic sur les voies de la commune afin d'observer les impacts de fermetures de voies, changement de sens de circulation ou de redistribution des flux.

Cette étude intègre un diagnostic des espaces publics pour permettre la prise en compte du futur réseau de transport en commun. Le plan de circulation s'oriente donc dans une vision intermodale.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

19 PROCÉDURE D'ÉLABORATION DES PÉRIMÈTRES DÉLIMITÉS DES ABORDS (PDA) DES MONUMENTS HISTORIQUES - AVIS DE LA COMMUNE

Rapporteur : Monsieur Malik Abdallah

Parallèlement à la révision générale du Plan Local d'Urbanisme, dont le projet a été arrêté lors de la séance du bureau communautaire du 1er décembre 2022, La Roche-sur-Yon Agglomération, désormais compétente en matière de PLU, souhaite mettre en place des périmètres délimités des abords (PDA) des monuments historiques visant à remplacer les périmètres de 500 m autour des monuments historiques de la commune à l'aide d'un outil plus adapté aux enjeux patrimoniaux.

Le conseil municipal est amené à émettre un avis sur les PDA proposés sur son territoire.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

20 DÉNOMINATION DES VOIES ET DES ESPACES PUBLICS

Rapporteur : Monsieur Bernard Quenault

Après proposition de la commission de dénomination des voies et des espaces publics lors de sa séance du 12 décembre 2022, le Conseil est appelé à se prononcer sur les propositions de dénomination concernant des voies situées sur les lotissements Eclasia Parc, la Brossardière, Les Petites Bazinières, Les Jardins Yonnais, et également sur la nouvelle voie située entre la rue du Général Larminat et la rue de l'Atlantique et le passage entre la Place de la Mutualité et la rue Abbé Martineau.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

21 MODIFICATIONS DE DOMANIALITÉ - DÉCLASSEMENTS D'EMPRISES FONCIÈRES NON BÂTIES - RUE DES SABLES ET IMPASSE DE L'ILE D'ELBE

Rapporteur : Monsieur Malik Abdallah

La Ville souhaite valoriser des parcelles de foncier nu, inoccupées, cadastrées DT 170 rue des Sables et AE 212 impasse de l'île d'Elbe. En effet, la procédure préalable de déclassement est obligatoire afin de faire sortir un bien du domaine public qui par nature demeure imprescriptible et inaliénable empêchant donc sa cession. Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver ces déclassements du domaine public.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

**22 CESSION AU PROFIT DE PODELIHA ET SCCV LA PARENTHÈSE D'UN DÉLAISSÉ D'ESPACE VERT
IMPASSE DE L'ILE D'ELBE**

Rapporteur : Monsieur Malik Abdallah

Le Groupe Duret et Podeliha souhaite réaliser un projet immobilier intergénérationnel rue Gaston Ramon. Celui-ci est conditionné par l'acquisition d'une emprise foncière non bâtie d'une superficie d'environ 70 m² sise impasse de l'Île d'Elbe, correspondant à un délaissé d'espace vert.

Le Conseil Municipal est appelé à approuver sa cession au profit de Podeliha et la SCCV La Parenthèse à l'euro symbolique avec dispense de paiement.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

23 CESSION FONCIÈRE AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ ATLANTIC - DÉLIBÉRATION COMPLÉMENTAIRE

Rapporteur : Monsieur Malik Abdallah

ATLANTIC INDUSTRIE, fabricant d'appareils électroménagers implanté sur différents sites à La Roche-sur-Yon, souhaite acquérir une emprise foncière communale située rue Monge, afin de développer son activité électronique in situ.

Le Conseil Municipal s'est d'ores et déjà prononcé sur la cession d'un ensemble immobilier et doit à présent approuver la constitution de servitudes tous réseaux. La prise en charge, en totalité ou partiellement, des frais annexes liés à cette cession, d'un montant estimé à 23 000 € HT, par ATLANTIC INDUSTRIE.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

**24 PRIR DE LA VIGNE-AUX-ROSES - CESSION D'UNE EMPRISE FONCIÈRE AU PROFIT DE VENDÉE
HABITAT AFIN DE RECONSTITUER L'OFFRE DE LOGEMENTS**

Rapporteur : Monsieur Malik Abdallah

Le Programme d'Intérêt Régional (PRIR) de la Vigne aux Roses, réalisé en partenariat avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU), est un projet urbain et social qui permettra à terme d'améliorer le cadre de vie et le logement des 1 100 habitants de ce quartier prioritaire de la Vigne aux Roses. Une opération de déconstruction puis de reconstruction de 16 logements sociaux (10 PLAI + 6 PLUS) conduite par Vendée Habitat, en lien étroit avec la ville de La Roche-sur-Yon a été actée. Afin de reconstituer l'offre de logements conformément au protocole ANRU, un premier gisement foncier a été cédé par la Ville à Vendée Habitat permettant la construction de 10 logements. Le deuxième gisement a été identifié et doit être cédé à Vendée Habitat pour la construction des logements manquants.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

**25 PRIR DE LA VIGNE-AUX-ROSES - ACQUISITION D'UNE EMPRISE FONCIÈRE SITUÉE A LA
MARRONNIÈRE AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ ORYON**

Rapporteur : Monsieur Malik Abdallah

Le Programme d'Intérêt Régional (PRIR) de la Vigne aux Roses, réalisé en partenariat avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU), est un projet urbain et social qui permettra à terme d'améliorer le cadre de vie et le logement des 1 100 habitants de ce quartier prioritaire de la Vigne aux Roses. Une opération de déconstruction puis de

reconstruction de 16 logements sociaux (10 PLAI + 6 PLUS) conduite par Vendée Habitat, en lien étroit avec la ville de La Roche-sur-Yon a été actée. Afin de reconstituer l'offre de logements conformément au protocole ANRU, un premier gisement foncier a été cédé par la Ville à Vendée Habitat permettant la construction de 10 logements. Le deuxième gisement a été identifié et doit être acquis auprès d'Oryon avant de le céder à Vendée Habitat.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

26 AIDES A LA RÉNOVATION DES DEVANTURES COMMERCIALES ET FAÇADES

Rapporteur : Madame Frédérique Pépin

Le centre-ville de la Roche-sur-Yon est en plein renouveau. Marché couvert des Halles et espaces publics attenants, pourtours de la Place Napoléon (sites Piobetta et Bonaparte, Nouvel Hôtel de Ville et d'Agglomération) sont les témoins d'une nouvelle dynamique du centre-ville.

En complément, afin d'améliorer la qualité du parcours marchand, la Ville a mis en place une subvention pour inciter aux rénovations des façades de logements et des devantures commerciales. Cette subvention est basée sur une charte de qualité.

Le comité de suivi réuni le 9 Janvier 2023, a examiné 2 nouvelles demandes d'aides à la rénovation pour un montant total de 14000 €. Il est proposé au Conseil l'approbation de ces 2 demandes de subvention.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Ne prennent pas part au vote : Monsieur Malik Abdallah, Madame Aurore Ravez.

27 PRODUCTION HORTICOLE DU LYCÉE NATURE - CONVENTION DE PARTENARIAT

Rapporteur : Madame Françoise Bouet

Il est proposé au Conseil d'approuver les termes d'une convention de partenariat entre l'établissement public local d'enseignement et de la formation professionnelle agricole (Lycée nature de La Roche-sur-Yon et la Ville de La Roche-sur-Yon). Cette convention s'inscrit dans le cadre de l'apprentissage des productions horticoles et prévoit la mise à disposition d'espaces avec serres municipales pour la réalisation de travaux pratiques.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

28 TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE (TEN) - PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTIONS ET SOLLICITATION DE FINANCEMENTS

Rapporteur : Madame Anne Aubin-Sicard

Le dispositif national « Territoires Engagés pour la Nature », animé par le Collectif Régional Biodiversité (constitué de la Région, de la DREAL, de l'Office Français de la Biodiversité, de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et des Départements), a pour objectif d'identifier, valoriser et diffuser les projets et les bonnes pratiques des collectivités (EPCI) et leurs partenaires territoriaux en faveur de la biodiversité et de favoriser l'engagement des dits territoires pour la nature.

La Région Pays de la Loire souhaite accompagner les territoires dans la mise en œuvre de projets opérationnels de préservation et de valorisation de la biodiversité et des continuités écologiques à travers un dispositif unique : le Contrat Nature. Ce contrat est conclu sur la base d'un projet territorial décliné en programme d'actions prévues sur 3 ans. La subvention accordée par la Région pourra atteindre 350 000 € HT par projet, avec un taux d'aide régional de 50% maximum.

Dans ce cadre, un programme d'actions « Territoires Engagés pour la Nature » porté La Roche-sur-Yon Agglomération, les communes du territoire et d'autres partenaires territoriaux a été retenu par les membres du Collectif Régional Biodiversité pour agir de manière cohérente en faveur de la biodiversité.

Un programme d'actions a été construit à l'échelle communautaire. Il est proposé au conseil d'approuver les actions retenues sous maîtrise d'ouvrage communale.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

29 RAPPORT ANNUEL DES ACTIONS REALISÉES EN 2022 DANS LE DOMAINE DE L'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES

Rapporteur : Madame Patricia Lejeune

L'article 46 de la loi du 11 février 2005 pour l'Égalité des Droits et des Chances, la Participation et la Citoyenneté des personnes Handicapées et l'article L 2143-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, prévoient que la Commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées établit un rapport annuel des actions menées dans l'année écoulée.

30 PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE 2023-2029

Rapporteur : Monsieur Maximilien Schnel

Le projet culturel de territoire (PCT) est un document cadre pour conduire une politique publique en matière culturelle sur le territoire de la Roche-sur-Yon. Il cadre à la fois l'action existante de la Direction des Affaires Culturelles et propose de nouvelles pistes d'action.

Le document soumis se décline de 2023 à 2029.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

31 CONVENTIONS DE PARTENARIAT ET MÉCÉNAT - ' LA BICENTENAIRE ' 2023

Rapporteur : Madame Béatrice Bichon Bellamy

La Bicentenaire est un événement sportif, convivial et familial pour sportifs professionnels ou amateurs, de tout âge. Différentes entreprises souhaitent être associées aux côtés de la Ville pour en assurer la réussite et soutenir cet événement emblématique de notre territoire en répondant favorablement à la demande de partenariat. Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les termes des conventions jointes à la présente délibération.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

32 RÉNOVATION DU STADE D'ATHLÉTISME JULES LADOUMÈGUE - APPROBATION DU NOUVEAU PROGRAMME ET DE L'ENVELOPPE FINANCIÈRE PRÉVISIONNELLE AFFECTÉE AUX TRAVAUX

Rapporteur : Monsieur Sébastien Allain

Dans le cadre de sa politique sportive, la Ville de la Roche-sur-Yon accompagne les associations et les différents acteurs sportifs de son territoire par la mise à disposition d'infrastructures nécessaires au développement des pratiques sportives.

Compte tenu de l'usure du stade d'athlétisme actuel et de son déclassement, la Ville de La Roche-sur-Yon souhaite rénover cette piste et ses équipements annexes, afin de permettre :

- un classement fédéral au niveau national,

- un usage en scolaire avec l'accueil des écoles élémentaires, des collèges, des lycées et des post bac.

Ce projet comprend :

- la rénovation complète du revêtement de la piste d'athlétisme et de son fond de forme,
- la transformation du terrain de football actuel en espace dédié uniquement à la pratique de l'athlétisme,
- la mise en conformité de l'éclairage du stade,
- le remplacement et la rénovation de l'ensemble des ateliers (course, saut, lancer).

La rénovation du bâtiment tribune/vestiaires voire l'ajout de bâtiments modulaires fera l'objet d'une étude complémentaire.

Le nouvel équipement sportif devra s'intégrer dans la rénovation en cours du quartier et notamment le développement de la ZAC Sully à proximité directe du site.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

33 CONTRATS DE VALORISATION DE L'IMAGE DE SPORTIFS DE HAUT NIVEAU - MÉLISSA OSOUF ET ROMAIN MORNET

Rapporteur : Monsieur Sébastien Allain

La ville de la Roche-sur-Yon souhaite accompagner et soutenir les parcours de Madame Mélissa Osouf, yonnaise et sportive de haut niveau en boxe thaï, plusieurs fois sacrée championne de France et sélectionnée en Équipe de France Élite et de Monsieur Romain Mornet, yonnais et athlète de demi-fond, sélectionné en 2022 pour les championnats d'Europe.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

34 PROGRAMME PRÉVISIONNEL 2023 DE L'ACTION INTERNATIONALE ET EUROPÉENNE DE LA VILLE DE LA ROCHE-SUR-YON

Rapporteur : Monsieur Philippe Porté

La Ville de La Roche-sur-Yon développe une politique d'action internationale se traduisant par des projets de coopération avec ses villes partenaires étrangères et des actions de sensibilisation et d'animation en lien avec l'ouverture sur le monde et la citoyenneté européenne programmées tout au long de l'année. La Ville de La Roche-sur-Yon propose également un lieu ouvert au public dédié aux questions internationales labellisé par la Commission européenne centre d'information EUROPE DIRECT Vendée. L'ensemble de l'action internationale et européenne de la Ville de La Roche-sur-Yon s'inscrit dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le programme prévisionnel de l'année 2023 relatif à l'action internationale et européenne de la municipalité yonnaise.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

35 QUESTION ORALE DÉPOSÉE PAR LES GROUPES « ENGAGEONS-NOUS » ET « ÉCOLOGIE ET SOLIDARITÉS » RELATIVE AUX PERSONNES EN SITUATION DE GRANDE PRÉCARITÉ

DÉCISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L2122.22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES